



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

de-150114-

Département d'INDRE-ET-LOIRE Arrondissement de TOURS Canton de CHAMBRAY-LES-TOURS Commune d'ESVRES SUR INDRE	COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JANVIER 2014
---	--

L'an deux mille quatorze, le quinze janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune d'ESVRES SUR INDRE légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie – salle du conseil municipal, sous la présidence de Madame Lucie DEGAIL, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : le 8 janvier 2014

Nombre de conseillers en exercice 27

Nombre de conseillers présents 21

Nombre de conseillers votants 25

Etaient présents :

Mme Lucie DEGAIL, Maire,

M. Jean-Yves BRASSÉ, Mme Monique TRÉCUL, Mme Marie-José DUBOËL, Mme Elisabeth GOULLER (arrivée à 20h25), M. Jean-Yves GANGNEUX, M. Jean-Luc GAUTIER-CHEVREUX, Adjoint,

Mme Thérèse MERCERAND, Mme Marie-Françoise HARANT, Mme Edith LACHUER, M. Jean-François DESTOUCHES, M. Michel CRÉPEAU, M. Philippe MORANCEY, M. Hervé PIOMBINI, M. François RONCE, M. Pascal LAMOTTE, Mme Sylvie QUENEAU, Mme Josiane LE BRONEC, M. Jean-Christophe GASSOT, Mme Nathalie BERTON, M. Eric DELHOMMAIS, Conseillers Municipaux,

formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents :

M. Michel HENTRY, Mme Nathalie FERNANDEZ, Mme Chantal BONNAVE, Mme Marie-France BONNEAU, Mme Anne LAVICE, M. Gilles-André JEANSON.

Ont donné pouvoir :

Monsieur Michel HENTRY	à Monsieur Jean-Luc GAUTIER-CHEVREUX
Madame Nathalie FERNANDEZ	à Madame Monique TRÉCUL
Madame Chantal BONNAVE	à Madame Thérèse MERCERAND
Monsieur Gilles-André JEANSON	à Madame Josiane LE BRONEC

Secrétaire de séance : Madame Monique TRÉCUL

- 1) Le procès-verbal de la séance du 11 décembre 2013 est adopté à l'unanimité, après rectifications.
- 2) Décisions du Maire prises en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales. Le Conseil Municipal a pris acte de l'exercice de cette délégation.
- 3) Une information sur l'évolution de la ZAE Even Parc a été présentée par Monsieur Alain ESNAULT, Vice-Président de la CCVI.
- 4) Transfert de la compétence eau potable – Approbation du procès-verbal de mise à disposition d'ouvrages de la Commune d'Esvres-sur-Indre à la CCVI : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 19 voix pour et 6 abstentions :

- **APPROUVE** le procès-verbal de mise à disposition d'ouvrages entre la commune d'Esvres-sur-Indre et la CCVI relatif au transfert de la compétence eau potable,
 - **AUTORISE** Madame le Maire à signer le procès-verbal de mise à disposition et les documents correspondants.
- 5) Transfert de la compétence assainissement collectif – Procès-verbal de mise à disposition d'ouvrages de la Commune d'Esvres-sur-Indre à la CCVI : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 19 voix pour et 6 abstentions :
- **APPROUVE** le procès-verbal de mise à disposition d'ouvrages entre la commune d'Esvres-sur-Indre et la CCVI relatif au transfert de la compétence assainissement collectif
 - **AUTORISE** Madame le Maire à signer le procès-verbal de mise à disposition et les documents correspondants.
- 6) Approbation de l'avenant n°3 au contrat d'affermage du service public d'assainissement : L'exposé de Madame le Maire entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal par 19 voix pour et 6 abstentions :
- ✓ **APPROUVE** l'avenant n°3 au contrat d'affermage du service public d'assainissement collectif
 - ✓ **AUTORISE** Madame le Maire à signer l'avenant au contrat de délégation de service public d'assainissement collectif et les documents correspondants.
- 7) Agenda 21 : Approbation du diagnostic et de la stratégie de développement durable : Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 17 voix pour et 8 abstentions :
- **APPROUVE** le diagnostic et la stratégie de développement durable de l'agenda 21;
 - **AUTORISE** le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ESVRES-SUR-INDRE, le 20 janvier 2014
Lucie DEGAIL
Maire